

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du **9 décembre 2024** à 20h00 selon convocation en date du 4 décembre 2024

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - BRAZ - MICHOUX - BESSE - BOUILHAC - TRONCHE - Mme BRAULT - M. BUSSIERE.

Absents excusés : M VERNIENGEAL (a donné procuration à Monsieur TRONCHE)

Secrétaires de séance : Mme MINARD et M MICHOUX

Délibération N°2024-069 : Attribution du marché de travaux pour le réaménagement et la mise en conformité du Restaurant du Maury et plan de financement

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation de travaux pour le réaménagement et la mise en conformité du restaurant du Maury a été lancée par la commune sous la forme d'une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles R.2123-1, R.2123-4 à R.2123-6 du code de la commande publique. Cette consultation a fait l'objet d'une publicité sur le profil acheteur « achatpublic.com » et sur le journal La Montagne en date du 6 novembre 2024.

A la suite de l'ouverture des plis en date du 27 novembre 2024 et considérant le classement des offres établi par le maître d'œuvre dans son analyse en date du 3 décembre 2024 présentée en commission, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de :

- Retenir les entreprises suivantes, à savoir :

N° Lot	Dénomination	Entreprise retenue	Montant en € HT
1	Démolitions – Gros-œuvre	SARL FH BREUIL	26 888,40 €
2	Couverture métallique	SARL MANZAGOL	39 104,90 €
3	Menuiseries extérieures	BRL SUCLA	18 820,00 €
4	Menuiseries intérieures	Ets GOUNY & Cie	29 405,72 €
5	Plâtrerie – Peinture – Isolation	SAS VEAU & BRETTELLE	16 572,00 €
6	Carrelage - Faïence	SARL CARAMINOT O & C	21 238,80 €
7	Plomberie – Ventilation	GAUTHIER & Fils	28 776,64 €
8	Electricité – Courants forts et faibles	GAUTHIER & Fils	49 092,09 €

Le montant total des marchés de travaux s'élève à 229 898,55 € HT pour une estimation financière prévisionnelle en stade DCE de 237 920,00 € HT, soit -3,37 %. Le montant global de l'opération est porté à 256 081,23 € HT avec les prestations intellectuelles soit 304 953,94 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de retenir la proposition de M. le Maire concernant l'attribution des lots de travaux,
- autorise M. le Maire à signer les marchés des entreprises et tout document relatif à cette opération pour sa bonne mise en œuvre,
- arrête le plan de financement prévisionnel de l'opération globale comme suit :

Haute-Corrèze Communauté	1,56 %	4 000,00 €
EUROPE - FEDER	17,59 %	45 036,16 €
Département de la Corrèze	60,85 %	155 828,82 €
Fonds propres	20,00 %	51 216,25 €

- sollicite l'attribution des aides susceptibles d'être accordées par Monsieur le Président du Département de la Corrèze et Monsieur le Président de Haute-Corrèze Communauté,
- sollicite l'attribution des aides susceptibles d'être accordées par le Pays Haute-Corrèze Ventadour dans le cadre de l'appel à projets EUROPEEN FEDER Action n°1 « Développement et structuration du potentiel économique local »,
- précise que les crédits relatifs au présent marché sont inscrits au budget de la commune.

Membres	13
Présents	12
Représentés	1
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Maire de LIGINIAC, le 9 décembre 2024.

Au registre sont les signatures

